

GLOSSAIRE

A.O.T. : Autorité Organisatrice de Transport : collectivités publiques, communes, départements, régions ou établissements publics de coopération intercommunale chargés du service public de transport

A.P.S. : Avant-Projet Sommaire : phase de conception d'un projet

C.A. : Compte Administratif : bilan annuel des comptes d'un établissement public

C.C.P.A. : Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain : établissement public de coopération intercommunale regroupant les cantons d'Ambérieu-en-Bugey, de Lagnieu et de Meximieux

C.D.D.R.A. : Contrat de Développement Durable Rhône Alpes : engagement contractuel passé entre un territoire et la région Rhône-Alpes en vue de mobiliser une enveloppe globale de subventions (ancien C.G.D.)

C.F.A.L. : Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

C.G.01 : Conseil Général du département de l'Ain

C.G.D. : Contrat Global de Développement : voir C.D.R.A.

C.L.I.C. : Centre Local d'Information et de Coordination : structure d'accueil, d'information et de coordination pour les retraités, les personnes âgées, leur entourage et les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile

C.N.P.E. : Centrale Nucléaire de Production Electrique du Bugey

C.N.R. : Compagnie Nationale du Rhône

CO.PIL. : COmité de PILotage : groupe d'élus en charge d'un projet

D.E.E.E. : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

D.G.F. : Dotation Globale de Fonctionnement : base de ressources annuelles versée par l'état aux collectivités territoriales

D.M.S. : Déchets Ménagers Spéciaux : batteries de voiture, peintures, acides, piles, solvants, produits phytosanitaires, huiles de vidange, tubes fluorescents ou néons...

D.S.C. : Dotation de Solidarité Communautaire : versement effectué par les établissements de coopération intercommunale au profit de leurs communes membres

E.P.C.I. : Etablissement Public de Coopération Intercommunale : établissement public administratif, regroupant des communes, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et créé pour élaborer des projets communs de développement au sein d'un périmètre de solidarité

O.M. : Ordures Ménagères

ORGANOM : syndicat mixte de traitement des déchets d'une partie du département de l'Ain

P.I.P.A. : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme : document d'urbanisme de planification de l'urbanisme communal

S.CO.T. BU.CO.P.A. : Schéma de COhérence Territoriale BUgey COtière Plaine de l'Ain : outil de planification d'urbanisme à l'échelle de plusieurs intercommunalités

S.B.V.A. : Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain : établissement public de coopération intercommunale ayant pour mission d'élaborer, de suivre et de mettre en œuvre les orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Basse Vallée de l'Ain

S.I.E.A. : Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain : établissement public de coopération intercommunale ayant pour mission le conseil technique, la maîtrise d'ouvrage et la participation financière des équipements d'électricité

S.I.T.O.M. : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

S.I.VO.M. : Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple

T.E.O.M. : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

T.P. : Taxe Professionnelle

T.P.U. : Taxe Professionnelle Unique : régime fiscal adopté par les intercommunalités qui perçoivent en lieu et place des communes la taxe professionnelle

V.N.F. : Voies Navigables de France

Z.A. : Zone d'Activités

Z.I. : Zone Industrielle